

LES CYCLES THÉMATIQUES
100 % adhérent.e.s

Le
dâmier

INDUSTRIES CULTURELLES & CRÉATIVES **LA RESSOURCE** **HUMAINE : CŒUR DE** **NOS ORGANISATIONS.**



2 THÉMATIQUES
4 ATELIERS



NOMBRE
DE PLACES
LIMITÉ



DISTANCIEL
ET/OU
PRÉSENTIEL





Montez en compétences et travaillez vos pratiques RH grâce à notre cycle thématique :

Parcours d'ateliers en accès libre sur des thématiques en lien avec la vie de salarié.e et l'organisation du travail.

- Ateliers en petits groupes réservés aux adhérent.e.s du DAMIER.

Les Industries Culturelles et Créatives **se heurtent souvent à l'absence de temps ou au manque d'outils** pour structurer la politique interne de ressources humaines. Autrefois séduisant et porteur d'une symbolique positive, le secteur subit aujourd'hui une **crise de vocation**, et doit répondre aux attentes des professionnels en matière d'**organisation du travail**.

Structurer les besoins en compétences, organiser les évolutions professionnelles, travailler son « image de marque » pour mieux recruter et fidéliser, promouvoir une qualité de vie au travail et donner du sens au quotidien, déployer une politique en interne de prévention des risques, prendre en compte les transitions sociétales et environnementales dans son organisation...

Autant d'enjeux pour nos organisations à travailler pour **offrir un cadre de travail motivant et tourné sur l'avenir**.

Pour répondre à ces questions, Le DAMIER propose à ses adhérents un programme d'ateliers et d'échanges de pratiques, qui se déroulera en 2026 en deux cycles thématiques

THÈME 1.

Atelier #1 : Naissance, vie et mort du contrat de travail

2 avril - 10h30 à 12h30

Format distanciel.

Atelier #2 : Mettre en place une politique de rémunération responsable

11 juin - 10h30 à 12h30

Format mixte présentiel / distanciel.

THÈME 2.

Atelier #3 : Penser la qualité de vie et les conditions de travail au sein de sa structure

1er octobre - 10h30 à 12h30

Format distanciel.

Atelier #4 : La diversité : de quoi parle-t-on ?

19 novembre - 10h30 à 12h30

Format distanciel.

Cycle 1 – La relation employeur.se et salarié.e dans le cadre du contrat de travail

ATELIER #1

NAISSANCE, VIE ET MORT DU CONTRAT DE TRAVAIL

2 AVRIL – 10H30 À 12H30

Le contrat de travail est un **outil clé pour l'employeur.se** : il structure la relation de travail, sécurise les pratiques et limite les risques contentieux. Rémunération, fonctions, durée du travail, obligations réciproques... sa rédaction et sa gestion appellent une attention particulière à chaque étape.

Cet atelier propose un **panorama clair et opérationnel des règles essentielles du contrat de travail, de sa conclusion à sa rupture.**

Contenu de l'atelier :

- Les **différents types de contrats**, les **clauses à maîtriser** et les **points de vigilance** à anticiper.
- Les principaux **modes de rupture** seront également présentés, avec un éclairage sur les risques juridiques associés pour l'employeur.
- Enfin, un focus spécifique sera consacré à certains régimes particuliers, notamment **l'intermittence et le statut d'artiste-auteur.**

✓ Animé par David Arnaud – Cabinet FIDAL Avocats

ATELIER #2

METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION RESPONSABLE

11 JUIN – 10H30 À 12H30

Dans les organisations culturelles et créatives, **la rémunération dépasse la simple fiche de paie** : c'est un **levier d'engagement** qui doit concilier équilibre budgétaire et valeurs de justice sociale. Cet atelier pragmatique vous donne les clés pour **transformer vos pratiques salariales** en un outil de management transparent et durable.

Contenu de l'atelier :

- **Objectiver la rémunération** : définir des critères clairs et une politique de transparence pour renforcer l'équité interne
- **Sécuriser le cadre légal** : naviguer dans les spécificités de vos conventions collectives et garantir la conformité de vos pratiques
- **Piloter les évolutions professionnelles** : structurer la politique salariale et les évolutions pour attirer et fidéliser votre équipe

Prérequis : Être un acteur de la politique de rémunération au sein de votre structure.

✓ Animé par Hélène Fosse – System D RH.

Cycle 2 – La qualité de vie au travail – généralités et focus sur la question de la diversité



ATELIER #3

PENSER LA QUALITÉ DE VIE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL AU SEIN DE SA STRUCTURE

1ER OCTOBRE – 10H30 À 12H30

Penser la Qualité de Vie et des Conditions de Travail de nos organisations (QVCT), c'est assurer l'attractivité de nos métiers, la pérennité de notre collectif de travail, et la robustesse de nos structures. Mais concrètement, de quoi s'agit-il ? Quelles réalités opérationnelles se cachent derrière cet acronyme ? Ensemble, nous nous appuierons sur les travaux de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) et du plaidoyer pour la QVCT dans le spectacle réalisé en 2024 par prévention-spectacle.

Contenu de l'atelier :

- Définition **ce que recouvre la QVCT**
- Comprendre pourquoi et **comment développer une démarche QVCT** dans sa structure
- Identifier des **premières pistes de travail pour vos structures**

✓ Animé par Cyril Puig – Pogo Développement

ATELIER #4

LA DIVERSITÉ : DE QUOI PARLE-T-ON ?

19 NOVEMBRE / 10H30 À 12H30

Égalité professionnelle, non-discrimination, égalité de genre, prise en compte du handicap, diversité ethno-raciale... **La QVCT, c'est aussi construire une culture d'entreprise basée sur l'égalité, la diversité, la lutte contre les violences et les discriminations.** Ensemble, nous explorerons le sujet afin de mieux en déterminer les contours.

Contenu de l'atelier :

- **Parcourir le panel des diversités** : thèmes, obligations, et cultures d'entreprises
- **Impact de l'approche de la diversité dans l'organisation du travail**, le collectif de salarié.e.s, le recrutement.
- Les **outils pour penser et construire la diversité**
- Les **outils pour favoriser l'équité** dans les parcours professionnels

✓ Animateur à confirmer

EN VISIO-
CONFÉRENCE

EN VISIO-
CONFÉRENCE



CONDITIONS DE PARTICIPATION

♦ Cycle sur inscription réservé aux adhérent.e.s du DAMIER.

Ateliers en présentiel et/ou distanciel :

- **Gratuits**
- **Inscription obligatoire**
- **12 participant.e.s** maximum par session.
- Possibilité de participer en binôme (**2 participant.e.s par structure**).



INSCRIPTION



NOS INTERVENANT.E.S



HÉLÈNE FOSSE – CONSULTANTE SYSTEM D RH

CHAMPS D'INTERVENTION :

- Accompagnement de dirigeants, managers et d'équipes.
- Conseil en RH et management.
- Médiation de conflits interpersonnels.
- Conception et animation de formations RH et management.

PARCOURS PROFESSIONNEL

- SYSTEM D RH – Consultante (depuis 2014).
- ATHALIA – Référente pédagogique et formatrice au métier d'assistant RH (depuis 2015).
- Responsable RH en entreprise (de 2005 à 2014).
- Responsable recrutement et formation en entreprise (de 2000 à 2005).





DAVID ARNAUD – AVOCAT EN DROIT SOCIAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS – CABINET FIDAL

CHAMPS D'INTERVENTION :

- Conseils opérationnels en matière de relations individuelles et de relations collectives
- Animation de sessions de formation à destination des dirigeants, DRH et tout décisionnaire sur les thématiques sociales.
- Gestion du contentieux.
- Constitution de sociétés.
- Organisation des pouvoirs dans l'entreprise et choix de gouvernance.
- Restructuration et transmission de société.

FIDAL
AVOCATS

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Cabinet FIDAL Avocats – Avocat en droit social et droit des sociétés (depuis 2000)



CYRIL PUIG – CONSULTANT POGO DÉVELOPPEMENT

CHAMPS D'INTERVENTION :

- Management et Gestion dans le domaine du spectacle vivant : accompagnement des administrateurs et des directions.
- Montage de projet, pilotage budgétaire, appropriation collective du projet, prévention des risques, gestion de la charge de travail, formation au management, formation au montage de production.

PARCOURS PROFESSIONNEL :

- POGO DÉVELOPPEMENT – consultant.
- Nuits de Fourvière – administrateur (16 ans).
- Agence Musique et danse Rhône-Alpes – administrateur (4 ans).
- Formateur ENSATT (depuis 8 ans) .





Le damier



**Vous avez des questions sur le cycle thématique
"Ressources humaines" ?**

**Contactez Clémentine : clementine@ledamier.fr
06 01 85 35 73**



Nous réalisons nos projets grâce au soutien de :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

+

**clermont
auvergne
métropole**



www.ledamier.fr